

li295

Una curiosità per le radici della fraseologia anima i ventiquattro contributi riuniti in questo volume, articolati in quattro sezioni. Nella prima (Parte I. Fraseologia e Cultura), alcuni contributi si propongono di sondare, in diacronia e in prospettiva filogenetica, la talvolta lontana provenienza di questo patrimonio espressivo così caratteristico di ciascuna lingua. Più orientate, invece, verso una conoscenza in fieri, le parti successive ragionano su quali strumenti performanti concepire per osservare in statu nascendi (II. Fraseologia nel linguaggio economico, giuridico e politico), conservare (III. Fraseografia) e tramandare (IV. Fraseodidattica) tali espressioni così eloquenti e saporite.

Geneviève Henrot Sostero è Professoressa ordinaria di *Lingua e traduzione francese* presso l'Università di Padova. Il suo interesse per la fraseologia trova fondamento nella linguistica, nella didattica delle lingue straniere e nella traduzione. È membro dell'Associazione italiana PHRASIS, di cui il presente volume è l'espressione.

ISBN 978-3-0343-4645-0



9 783034 346450

www.peterlang.com

li
295

Geneviève Henrot Sostero (ed.) • Alle radici della fraseologia europea



li295

Linguistic Insights
Studies in Language and Communication

Geneviève Henrot Sostero (ed.)

Alle radici della fraseologia europea

Peter Lang

Linguistic Insights

.....
Studies in Language and Communication

Edited by Maurizio Gotti,
Emeritus Professor,
University of Bergamo (Italy).

Volume 295

ADVISORY BOARD

Vijay Bhatia (Hong Kong)
David Crystal (Bangor)
Konrad Ehlich (Berlin / München)
Jan Engberg (Aarhus)
Norman Fairclough (Lancaster)
John Flowerdew (Hong Kong)
Ken Hyland (East Anglia)
Roger Lass (Cape Town)
Françoise Salager-Meyer (Mérida, Venezuela)
Srikant Sarangi (Cardiff)
Susan Šarčević (Rijeka)
Lawrence Solan (New York)



PETER LANG

Lausanne • Berlin • Bruxelles • Chennai • New York • Oxford

Geneviève Henrot Sostero (ed.)

Alle radici della fraseologia europea



PETER LANG

Lausanne • Berlin • Bruxelles • Chennai • New York • Oxford

Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek.
The German National Library lists this publication in the German National
Bibliography; detailed bibliographic data is available on the Internet
at <http://dnb.d-nb.de>.

Volume pubblicato con il contributo del Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari
dell'Università degli Studi di Padova.

ISSN 1424-8689 ISBN 978-3-0343-4645-0 (Print)
E-ISBN 978-3-0343-4647-4 (E-PDF) E-ISBN 978-3-0343-4648-1 (EPUB)
DOI 10.3726/b20316

© 2023 Peter Lang Group AG, Lausanne
Published by Peter Lang Group AG, Lausanne, Schweiz
info@peterlang.com - www.peterlang.com

All rights reserved.
All parts of this publication are protected by copyright.
Any utilisation outside the strict limits of the copyright law, without
the permission of the publisher, is forbidden and liable to prosecution.
This applies in particular to reproductions, translations, microfilming,
and storage and processing in electronic retrieval systems.

Indice

Cosimo Di Giovanni, Presidente di Phrasis
Prefazione ix

Geneviève Henrot Sostero
Introduzione 1

PARTE I FRASEOLOGIA E CULTURA

Antonio Iurilli
Horatius personatus. Riuso gnomico di Orazio nell'età del libro
antico 7

Ersilia Russo
La fraseologia dei *Promessi sposi*: due casi di studio 31

Catherine Penn e Martine Van Geertruijden
Tradurre la fraseologia calviniana in francese: *Il Visconte*
dimezzato 49

Nicola Palladino
“No en mis días”: creazione, citazione e rideterminazione di
unità fraseologiche in Pere Gimferrer, *Fortuny* 75

Oana Sălișteanu
Terminologia del mondo contadino nei proverbi e nei modi di
dire italiani e rumeni 87

Luisa A. Messina Fajardo
Estudio etnolingüístico de las paremias sobre la indumentaria 107

<i>Ferdinando Longobardi</i> Semantica del bianco e del nero	131
---	-----

PARTE II FRASEOLOGIA NEL LINGUAGGIO ECONOMICO, GIURIDICO E POLITICO

<i>Christine Fèvre-Pernet</i> Quand une unité phraséologique devient un nom propre : étude morpho-sémantique des noms de coiffeurs	155
--	-----

<i>L'udmila Mešková</i> Phrasèmes terminologiques économiques et financiers dans la presse française et slovaque et leurs équivalents anglais	187
---	-----

<i>Anastasia A. Khustenko</i> Idioms as a source of language play in informal legal discourse	207
---	-----

<i>Anamaria Gebăilă</i> Sopronomi e strutture alternative per i nomi dei politici nei talk show italiani e rumeni	225
---	-----

<i>Isabella Ferron</i> Frasesologismi e linguaggio politico. Considerazioni sull'uso dei frasesologismi nei discorsi parlamentari di Alice Weidel (<i>Alternative für Deutschland</i>)	251
---	-----

PARTE III FRASEOGRAFIA

<i>Paolo Frassi</i> Les unités multilexémiques non libres entre langue générale et langue de spécialité	281
---	-----

<i>Francesco Urzì</i> Accogliere definitivamente in lessicografia il principio della formulaicità della lingua – Sette principi per un “Ultradizionario”	305
--	-----

<i>Zora Obstová</i> Verso un dizionario fraseologico italiano-ceco basato sui corpora .	325
--	-----

<i>Erica Autelli</i> La fraseologia settoriale nei dizionari genovesi-italiano	345
---	-----

<i>Abdelmagid Basyouny Sakr</i> Sulla selezione della parola base delle collocazioni specializzate del linguaggio economico: uno studio <i>corpus-based</i>	375
---	-----

PARTE IV FRASEODIDATTICA

<i>M^a Isabel González-Rey</i> Origines pédagogiques de la phraséologie. De la didactique des langues à la didactique de la traduction	399
--	-----

<i>Nicole Mazzetto</i> La relation d'interdépendance entre la conceptualisation et les variations lexicales et syntaxiques des locutions	425
--	-----

<i>Paolo Nitti</i> L'attenzione paremiologica nella glottodidattica. Un'indagine sulla manualistica per l'insegnamento dell'italiano e delle lingue straniere	449
--	-----

<i>Oana-Adriana Duță</i> Una propuesta de didáctica de fraseología española a estudiantes rumanos	465
---	-----

<i>Geneviève Henrot Sostero</i> Faire sans <i>avec</i> . Étude critique d'un corpus d'apprenants en FLE B2+	485
<i>Sabine E. Koesters Gensini, Suze Anja Verkade, Andrea Berardini, Marie-Pierre Escoubas-Benveniste, Brunilda Dashi, Danilo De Salazar, Luciana Forti, Julija Nikolaeva, Maria Roccaforte e Debora Vaccari</i> Dalle costruzioni a verbo supporto italiane alle lingue terze: un percorso di studio universitario	507
<i>Carla Quinci e Maria Teresa Musacchio</i> Acquiring LSP Phraseology in Specialised Translator Education and Assessment: An Integrated Approach	555
<i>Luciana Forti</i> Misurare la complessità fraseologica in italiano L2: premesse teorico-metodologiche verso l'integrazione di corpora e <i>eye- tracking</i>	577
Elenco di figure, tabelle e grafici	599
Autori e Autrici	605

M^a ISABEL GONZÁLEZ-REY

Origines pédagogiques de la phraséologie. De la didactique des langues à la didactique de la traduction

Résumé : Le mot *phraséologie* contient dans sa formulation tout un principe pédagogique lié à l'enseignement des langues, notamment celui des langues étrangères. Ainsi le confirment non seulement les étymons qui le composent, mais aussi les premières attestations lexicographiques relevées (Neanders 1558 ; Du Cloux 1678). Or, c'est avec l'enseignement scolaire des langues étrangères (ordonnance de H. de Vatimesnil 1829) que la phraséologie est définitivement liée à la didactique des langues vivantes à travers la traduction. La *Méthode Robertson*, de T. Lafforgue (1844), conçue pour l'enseignement de l'anglais à des élèves français, est l'une des premières à en faire un usage explicite en tant qu'exercice de traduction orale instantanée (Puren 1988). Le mot va, cependant, amorcer un sens spécialisé dans des méthodes de français comme langue étrangère à l'étranger (P.^{re} A. Bochet *et al.* 1846), relié aux *idiotismes* et à leur traitement interlinguistique. Dans le présent travail, nous nous proposons, donc, de retracer l'histoire de ce passage d'une phraséologie au sens général à une phraséologie au sens spécialisé dans le but de mettre en avant les liens étroits entre phraséologie, langues étrangères et traduction.

Mots-clés: phraséologie, didactique des langues étrangères, méthode d'apprentissage, traduction.

Abstract : The word *phraseology* contains a pedagogical principle in its own formulation, related to the teaching of languages, especially the teaching of foreign languages. This is confirmed not only by the etymons of which it is composed, but also by the first lexicographical attestations found (Neanders 1558; Du Cloux 1678). But it is especially with the school teaching of foreign languages (H. de Vatimesnil's ordinance 1829) that phraseology is definitively linked to the didactics of modern languages through translation. T. Lafforgue's *Méthode Robertson* (1844), designed for the teaching of English to French pupils, is one of the first to make explicit use of it as an exercise in instantaneous oral translation (Puren 1988). The word will, however, begin to have a specialised meaning in methods of teaching French as a foreign language abroad (P.^{re} A. Bochet *et al.* 1846), related to *idiotisms* and their cross-linguistic processing. In the present work, we therefore

propose to trace the history of this transition from phraseology in the general sense to phraseology in the specialised sense in order to highlight the close links between phraseology, foreign languages and translation.

Key words : Phraseology, Foreign Languages teaching, Learning Method, Translation.

Introduction

Avant que la phraséologie n'intègre les sciences du langage comme discipline consacrée à l'étude des séquences polylexicales plus ou moins figées, son objet pointait déjà sous des manifestations annonciatrices dans différents types d'ouvrages (recueils, grammaires, manuels ou guides de conversation) et sous différentes dénominations, que certaines recherches ont éclairées. Par contre, peu se sont occupés de retracer l'histoire du mot *phraséologie* à travers sa présence dans les différents ouvrages qui le contenaient. Or cette histoire montre qu'il n'a pas toujours été utilisé dans le sens qu'on lui connaît aujourd'hui, loin de là. Les premières attestations indiquent que le terme se réfère au départ à l'ensemble des éléments qui composent une langue quelconque, et non pas aux expressions plus ou moins figées de cette langue en question, comme c'est le cas à présent. Toutefois, le contexte dans lequel le mot était employé lui confère une fonction particulière, tout à fait en lien avec le sens étymologique de ses constituants. En effet, le mot *phraséologie* contient dans sa propre formulation tout un principe pédagogique lié à l'enseignement des langues, notamment celui des langues étrangères, à travers la pratique de la traduction.

C'est donc l'analyse des constituants étymologiques du terme qui permettra d'abord de retracer son histoire et de définir ses rapports non seulement avec la didactique des langues mais aussi avec la traduction. Nous découvrirons ensuite ses premières manifestations dans deux recueils, l'un du XVI^e siècle, consacré à l'enseignement des langues classiques, de M. Neander (1558), l'autre du XVII^e siècle, destiné à l'apprentissage du français vernaculaire, de L.-C. Du Cloux (1678). Nous verrons comment le terme va évoluer en France au XIX^e siècle dans la méthode *Robertson* de T. Lafforgue (1844), conçue pour

l'enseignement de l'anglais langue étrangère. Nous constaterons enfin le tournant sémantique important que prendra le mot avec une méthode de français langue étrangère en Italie, le *Cours pratique de Langue Française. Phraséologie. Recueil d'Idiotismes ou Nouvelle phraséologie française et italienne*, d'A. Bochet *et al.* (1846).

Toutes ces œuvres, destinées à l'enseignement des langues classiques ou modernes, ont en commun la présence du mot *phraséologie* dès leur intitulé ou dans le corps du texte. Par contre, elles se distinguent les unes des autres par la manière dont le terme est employé sous l'influence du rôle que va jouer la pratique traductive sur l'apprentissage de ces langues. En effet, dans ce laps de temps, ni l'évolution des formats (du recueil au manuel), ni celui des enseignements (des langues classiques aux langues modernes) ne vont modifier le sens ou la fonction du mot *phraséologie*. Ce sera surtout sous l'impulsion des didacticiens du français langue étrangère, centrés notamment sur les écarts entre langue maternelle et langue d'apprentissage, que le terme *phraséologie* sera de plus en plus associé à celui d'« idiotismes » et qu'il prendra donc un sens plus spécialisé et une fonction plus centrée sur les difficultés de traduction.

1. Les origines étymologiques du mot

Dans l'étymon du mot *phraséologie* (du grec, φρασσεολογία), composé moderne formé des termes φράσις et λογία, se logent deux notions fondamentales qu'il convient d'analyser pour bien comprendre le sens primaire du mot et son évolution. En ce qui concerne λογία (« étude », « collection »), ses deux sens attribuent au composé une valeur pédagogique qui le situe d'emblée dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage. Quant au second, φράσις (« phrase »), il désigne l'objet d'enseignement et d'apprentissage qui est en jeu. La combinaison des deux formants produit le sens de « recueil de phrases » ou « étude des phrases ou étude de la langue à travers ses phrases ».

Or la fonction pédagogique qui relie le mot à la didactique des langues dès son origine apparaît déjà dans ses premières attestations,

recueillies dans le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*, à savoir deux recueils bilingues du XVI^e et du XVII^e siècles, respectivement. Ces ouvrages illustrent les deux dimensions que va prendre cette fonction pédagogique : une première liée à l'enseignement des langues classiques et une seconde, en lien avec l'enseignement des langues étrangères. Le point commun à ces deux dimensions consistera dans le fait que la phraséologie servira à faire apprendre ces langues à travers la pratique de leurs phrases en langue d'origine et de leur traduction en langue d'arrivée.

2. La phraséologie comme « recueil de style »

Le *TLFi* cite le *New English Dictionary (NED)*¹ pour nous faire connaître la première attestation du mot *phraséologie* dans un recueil bilingue grec-latin, *Phraseologia Isocratis Graecolatina* de M. Neander. Le terme y apparaît en grec et en latin (*φρασεολογία/ phraseologia*) dans le double titre du livre² et son sens, ici, est la somme des signifiés des éléments qui le composent. En effet, s'agissant d'un recueil de phrases grecques propres à Isocrate³, traduites en latin, nous devons attribuer à -λογία le sens qu'il a pu avoir dans un tout premier temps au pluriel, à savoir celui de « collection »⁴, et à φρασεο (génitif de φράσις) celui que

1 Titre original de l'*Oxford English Dictionary*, élaboré par J. Kersey et publié pour la première fois à Londres en 1702.

2 Le titre complet est le suivant : *Phraseologia Isocratis Graecolatina: id est phraseon sive locutionum, elegantiarum ue Isocraticarum Loci, seu Indices numerosissimi et copiosissimi Graecolatini, ex ipso Isocrate rhetore suaviss. et eloquentissimo observati et collecti*. Ce titre figure aussi en grec. Cf. https://books.google.es/books?id=7y9eAAAACAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_atb&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false.

3 Isocrate (Athènes 436–338 av. J.-C.). Professeur de rhétorique, fameux pour son style dans l'élaboration des discours qui servaient de modèle déjà à son époque à l'ensemble des orateurs antiques, aussi bien en langue grecque que latine.

4 Cf. <https://biblehub.com/thayers/3048.htm>.

la doctrine stoïcienne lui a accordé, à savoir celui de « style, art de la parole, éloquence ». En ce qui concerne -λογία, ce sens premier renvoie à un type particulier d'ouvrage, celui d'un recueil d'extraits de textes. Quant à φράσις, ce sens rattaché à l'école des Stoïciens nous rappelle que les phrases des rhéteurs étaient destinées à la prise de parole en public et que chacun d'entre eux avait son style propre. Il s'ensuit de ces deux éléments le double sens de *phraséologie*, comme « recueil », d'une part, et comme « construction de phrase particulière, propre à un écrivain », d'autre part, comme le signale le *TLFi*. Cela dit, il convient de signaler qu'il s'agit de phrases dans le sens original de « parole » ou « d'énonciation », comme l'indique le dictionnaire *Logeion*⁵, c'est-à-dire d'énoncés pourvus d'un sens complet.

C'est ce type de phrases que Neander a recueillies, en pleine Renaissance, dans un livre destiné à ses élèves allemands pour leur faire apprendre la langue grecque dans toute sa splendeur. Or c'est surtout la traduction de ces phrases en latin qui révèle le mieux le véritable caractère didactique de l'œuvre. En effet, le dessein de l'auteur est de rendre la phraséologie isocratique vivante à nouveau – le grec étant à l'époque une langue morte –, et de la présenter comme modèle pour l'élaboration de discours en latin, la langue de la culture des élites médiévales et de la Renaissance.

En définitive, la première attestation du mot *phraséologie* comme recueil de style, ou collection de phrases élégantes et éloquents, apparaît lié à l'enseignement des langues anciennes par le biais de la traduction imitative. Il désigne à la fois le contenu (la matière traitée) et le contenant (le moyen donnant accès à cette matière), mais aussi la fonction de l'ouvrage en question, à savoir celle de servir à l'enseignement pratique d'une langue dans sa dimension « littéraire », en vue d'un usage écrit.

5 Cf. <https://logeion.uchicago.edu/%CF%86%CF%81%CE%AC%CF%83%CE%B9%CF%82>.

3. La phraséologie comme « recueil de phrases convenables »

La montée en puissance des langues vernaculaires au XVI^e siècle⁶ va influencer progressivement la façon de considérer la *phraséologie* et sa fonction dans l'apprentissage des langues. La première attestation lexicographique du mot *phraséologie* dont nous ayons connaissance en français se situe en 1678⁷ dans l'intitulé du dictionnaire monolingue de L.-C. Du Cloux : *Vocabulaire françois avec une phraséologie convenable à tous ses mots, composé en faveur et pour l'usage de la jeunesse de Strasbourg*⁸. Liée à la notion de phrases, elle a pour fonction de servir aux allophones⁹ à apprendre à s'exprimer correctement dans une langue de communication, le français en l'occurrence.

Si nous analysons de plus près le titre de l'œuvre de Du Cloux, il nous apporte bien des éléments qui nous éclairent sur l'interprétation à donner ici au terme *phraséologie*, à savoir : a) la séparation qui y apparaît entre « vocabulaire » et « phraséologie » ; b) l'indication d'une « phraséologie convenable à tous ses mots » ; c) l'expression « composé en faveur et pour l'usage de la jeunesse de Strasbourg ». L'élément a) est chargé d'endosser la notion de « recueil », car le terme *vocabulaire* signifie à l'époque « répertoire ou recueil de mots ». Cette distinction est d'importance car elle établit une différence à faire entre ce mot (« vocabulaire ») et celui de *phraséologie*, comme nous le laisse entendre l'élément b). En effet, l'indication d'« une phraséologie convenable à tous ses mots » nous indique qu'à l'époque, on considère la phraséologie comme quelque chose à part du lexique : on la distingue des mots et on la rapproche plutôt d'un ensemble de règles au moyen desquelles il faut

6 Cf. L'Édit de Villers-Cotterêts, de François I^{er}, visant l'unification linguistique de la France.

7 Cette attestation conteste la date que signalent le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert et le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* : 1778.

8 Dans Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne*. (TFLi).

9 Rappelons qu'en 1678, Strasbourg est une ville libre impériale du Saint Empire Romain Germanique, avant l'annexion de l'Alsace à la France en 1681.

ordonner correctement les termes. Mais l'élément c) nous indique aussi que l'ouvrage est destiné à des apprenants allophones pour l'apprentissage du français. Voilà donc la fonction du recueil de phraséologie de Du Cloux : un recueil de mots correctement assemblés selon les règles de la syntaxe, fait pour l'enseignement d'une langue destinée à l'usage, une langue vivante et étrangère.

Cette première attestation lexicographique du terme *phraséologie* en français vernaculaire nous permet donc de le définir comme le moyen d'enseigner une langue « fonctionnelle » à travers des phrases bien formées d'un point de vue grammatical, en l'occurrence le français, en vue d'un usage oral et écrit. Mais ce sens large et pratique est toujours lié à la didactique d'une langue perçue comme étrangère par des apprenants (germanophones en l'occurrence). C'est donc toujours dans l'interlinguistique qu'il faut situer le mot et sa définition.

Or, si nous comparons l'œuvre de Du Cloux à celle de Neander, toutes deux se présentent sous la forme de recueils conçus à des fins didactiques, d'où la considération dans laquelle nous pouvons tenir ces ouvrages, au titre de devanciers des manuels d'apprentissage de langue. En effet, si les grammaires sont le lieu où sont explicitées les règles de syntaxe et de formation des mots, les recueils sont le lieu où se trouvent les véritables manifestations de la langue. Les deux genres, grammaires et recueils, partagent le même dessein, celui d'enseigner la langue, les premières depuis la théorie, les seconds depuis la pratique. Or c'est précisément dans la pratique des recueils que la phraséologie trouve sa place¹⁰.

Quant à ce qui a changé dans l'ouvrage de Du Cloux par rapport à celui de Neander, ce sont les compétences visées. Dans celui de Du Cloux, le mot *phraséologie* ne représente plus l'apprentissage d'une langue élégamment écrite mais une manière correcte d'agencer les mots pour un apprentissage de la langue selon un « bon usage ». On passe donc d'une notion de phraséologie liée au style à celle d'une

10 Cf. M^a I. González-Rey (2020) pour voir comment la phraséologie se met pour la première fois au service de la pratique de la langue dans une grammaire pour l'enseignement du français langue maternelle aux petits Français : *Phraséologie française élémentaire ou Nouveaux exercices de grammaire*, d'H.-A. Dupont (1833).

phraséologie liée à la correction. C'est là l'indication qu'un changement commence dans la conception de la fonction pratique attribuée à la phraséologie, sans que la traduction cesse pour autant de jouer un rôle important.

4. La *phraséologie* comme « guide de conversation »

L'essor des échanges commerciaux amorcés au XVIII^e siècle stimule l'enseignement des langues étrangères, tant se fait sentir le besoin d'apprendre vite à parler pour assurer une bonne communication : cette conjoncture place la compétence orale au premier plan des compétences à acquérir dans l'apprentissage d'une langue vivante. Ce besoin, lié à l'urgence, va orienter cet apprentissage vers la pratique orale, d'où la naissance de manuels de conversation comme méthode d'enseignement des langues. C'est le cas de l'œuvre bilingue italien-anglais de G. Baretta (1775), intitulée *Raccolta di modi di dire Italiani e Inglesi (Easy phraseology for the Use of Young Ladies who Intend to Learn the Colloquial Part of the Italian Language)* : 56 dialogues composés par l'auteur servent de manuel de conversation en italien à l'avantage de l'élève. Le sens donné à l'époque au terme anglais *phraseology* est aussi celui de « recueil de phrases », des phrases de toutes sortes, forgées de toutes pièces par l'auteur, mais aussi des expressions idiomatiques, employées dans des dialogues portant sur toutes sortes de sujets entre l'auteur et son élève (Miss Hetty). Ce sens large est confirmé par Baretta lui-même dans son dictionnaire à l'entrée *phraseology* (1760)¹¹. Or *The Oxford English Dictionary*¹² considère cette acception comme désuète et cite même le titre de l'œuvre de Baretta comme étant la dernière attestation du terme dans ce sens (Cf. Iamartino 1994, 388). Mais c'est trancher un peu tôt, du moins en France.

11 Nous utilisons l'édition de 1790. Le mot y définit à la page 404 comme suit : « un libro, o collezione di frasi » [<http://bdh-rd.bnc.es/viewer.vm?id=0000233765&page=1>].

12 2^e édition (1989).

5. La *phraséologie* comme « méthode d'enseignement »

L'ordonnance d'H. de Vatimesnil du 26 mars 1829 marque le point de départ de l'enseignement scolaire des langues étrangères en France. À l'aune de cette ordonnance et des trois instructions générales qui jalonnent le XIX^e siècle pour la mise en place de cet enseignement (1840, 1863 et 1890), naît dans la première moitié du siècle la *Méthode Robertson* de T. Lafforgue, plus connu sous le nom de T. Robertson dans la vie courante. Cette méthode, qui connaît un vif succès à l'époque, se caractérise par une priorité réservée à l'apprentissage pratique de la langue, en l'occurrence l'anglais. Elle se distingue nettement des méthodes qui appliquent la méthode traditionnelle, – méthodes fondée sur l'enseignement des langues anciennes, privilégiant l'écrit –, et qui triomphe pendant la période 1829–1880 (Puren, 1988, 39). Bien au contraire, la *Méthode Robertson* va s'ériger en modèle de la méthode *traduction/GRAMMAIRE*¹³, avec une place de choix accordée à la phraséologie.

Conçue pour l'apprentissage de la langue étrangère à partir d'un texte de base¹⁴, la méthode pose l'apprentissage des règles de la

13 Puren (1988, 45) définit cette méthode comme suit : « Le type traduction/GRAMMAIRE (ou plus précisément version/GRAMMAIRE) [...] correspond aux propositions de rénovation de l'enseignement du latin faites en particulier par les grammairiens à partir du XVIII^e siècle. Dans sa mise en œuvre, il s'agit d'un texte suivi découpé en autant de parties que de leçons, traduit d'emblée par l'auteur mot à mot et/ou « en bon français », et qui sert de base à un enseignement théorique de la grammaire donné sous forme de remarques systématiques et très détaillées ».

14 Lafforgue décrit de sa méthode en 1847 dans la revue *La Phalange*, sous le titre de « Théorie de l'enseignement des langues et plan d'organisation basé sur l'association du capital, du travail et du talent » : « Le texte est le pivot de tous les exercices. [...] Il fournit matière à la conversation, c'est-à-dire aux questions du professeur et aux réponses des élèves. Les mots qu'il renferme, combinés de mille manières, donnent naissance à un nombre illimité de phrases nouvelles. L'analyse en extrait successivement toutes les règles grammaticales, puisque nous avons dit plus haut que dans son ensemble, il doit les contenir toutes. Ainsi, lecture, version, conversation, thème, tout se passe séance tenante, sans qu'il soit besoin de recourir au dictionnaire. »

grammaire sous un jour essentiellement pratique, celui de faire en sorte que les élèves possèdent une langue vivante dont ils peuvent se servir immédiatement, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Dans cette méthode, la phraséologie va jouer un rôle particulier, lié à la traduction. En effet, l'un des multiples ouvrages publiés par Lafforgue, notamment celui de 1848, *Nouveau Cours pratique, analytique, théorique et synthétique de langue anglaise* (2^e partie), arbore une rubrique intitulée « Phraséologie » placée dans la première étape (ou 1^e division) de la méthode, celle de la « Pratique ». Là se trouvent les différents types d'exercices de traduction (*traduction littérale*, juxtalinéaire ou mot à mot ; *traduction française*, c'est-à-dire en « bon français » ; et *traduction alternative*¹⁵), suivis de la section « Phraséologie ». Cette section comporte des phrases disposées sur deux colonnes, identiques dans les deux langues de travail. La première colonne s'intitule « À traduire en français » et la seconde « À traduire en anglais ». En voici un exemple, pris de la leçon 21 (*Ibid.*, 1848, 8) :

Phraséologie

À traduire en français	À traduire en anglais
<i>Do you know that young man?</i>	<i>Connaissez-vous ce jeune homme ?</i>
<i>I do; he is the son of my locksmith.</i>	<i>Oui; c'est le fils de mon serrurier.</i>
<i>He is always laughing.</i>	<i>Il rit toujours.</i>

Ces phrases isolées sont destinées à être apprises par cœur par les élèves afin d'en disposer selon leurs besoins. Or, ici, la première des compétences visées étant l'oral¹⁶, ces phrases font office de guide de

- 15 Puren (1988, 49) décrit ce type de traduction comme une forme de *répétition intensive* où l'élève traduit immédiatement « le texte de base en langue étrangère (traduit dans le manuel) [. . .], lu en classe par le professeur partie de phrase par partie de phrase [. . .]. Le même exercice est ensuite fait dans le sens *français* → *langue étrangère*. Cette répétition intensive transpose en classe et par oral le procédé utilisé spontanément par l'élève pour l'apprentissage par cœur individuel ».
- 16 L'importance accordée à l'enseignement de la prononciation dans cette méthode répond aux recommandations de l'instruction officielle du 18 septembre de 1840 : « La première année [. . .] sera consacrée tout entière à la grammaire et à la prononciation. [. . .] Pour la prononciation, après en avoir exposé les règles, on y accoutumera l'oreille par des dictées fréquentes, et on fera apprendre par cœur et

conversation, élaborées à partir du vocabulaire appris dans le texte de base. Puren (1988) nous explique comme suit la fonction de cet exercice de « Phraséologie » :

Dans la *Méthode Robertson* apparaît un exercice de traduction orale instantanée dans les deux sens à partir de phrases différentes de celles du texte de base et/ou des exercices de traduction écrite, et qui recombinaient différemment le matériel linguistique de la leçon. Ces phrases, et leur traduction, sont données dans le manuel vraisemblablement pour en permettre l'apprentissage par cœur. Cet exercice dit de « phraséologie » a pour but « d'habituer l'élève à combiner facilement les mots qu'il sait déjà, pour en former de nouvelles phrases, dont il puisse se servir au besoin » (*Cours de langue italienne* [I] de V. Vimercati, 3^e éd. 1860, p. 14). (*Ibid.*, 49)

Certes, il s'agissait encore là d'un exercice extrêmement guidé, toutes les nouvelles combinaisons étant en fait proposées dans le manuel lui-même, mais l'objectif n'en était pas moins de briser les moules du texte de base pour en rendre les formes linguistiques disponibles pour de futurs réemplois personnels. (*Ibid.* 107)

Dans ce sens, l'« exercice de phraséologie »¹⁷ est à prendre ici comme un exercice d'élocution, de conversation en langue étrangère, au moyen de la « traduction immédiate dans l'autre langue de phrases en L1 ou

réciter convenablement les morceaux dictés » (Puren 1988, 35). Or, dans cette instruction figure aussi l'enseignement des « idiotismes » : « Dans la seconde année, on continuera l'étude de la grammaire; on s'attachera à résoudre les difficultés, à expliquer les idiotismes, à pénétrer dans le génie de la langue. » (*Ibid.*, 1988, 35). Ceci indique bien que le terme *phraséologie* n'inclut pas à l'époque les idiotismes (voir González-Rey 2020 et 2021).

- 17 Dans la méthode traditionnelle se trouvait déjà « un exercice spécial dit "de phraséologie", dans lequel l'enseignant choisissait au hasard, dans des colonnes de phrases avec leur traduction proposées dans le manuel, de lire la version en L1 ou L2, et demandait immédiatement à un élève de la traduire dans l'autre langue » (Puren 2006, 7). Puren qualifie ce type d'exercice de « traduction mentale instantanée », car l'objectif en vue est d'ordre pratique, à savoir celui de parler la langue d'apprentissage. Dans l'entraînement à cette compétence par ce type d'exercice, la communication verbale avec un étranger est considérée comme « une alternance entre versions orales et thèmes oraux en temps réel » (*Ibid.*, 7). Or, « si parler en langue étrangère, c'est traduire mentalement de manière instantanée [. . .], la méthode pour y parvenir doit être un entraînement intensif à la traduction » (Puren 2012, 9).

L2 qui reprennent en les combinant différemment le vocabulaire et les structures du texte de la leçon et des leçons antérieures. » (Puren 2012 [1995],¹⁸). Cela dit, dans la version de cette méthode pour l'apprentissage du français à des élèves italiens, son auteur, V. Vimercati¹⁹, l'explique ainsi :

Le professeur lit une fois le texte qui commence la leçon [. . .]. Il fait ensuite lire aux élèves, jusqu'à ce qu'ils prononcent d'une manière satisfaisante. [. . .] Le professeur fait ensuite la traduction du texte. . .

(Exercice de phraséologie) L'élève [. . .] traduit en français de vive voix, puis le professeur prononce ces phrases en français, et l'élève les traduit de nouveau en italien, sans lire ce qu'il a écrit, et de vive voix.

Selon Puren (1988, 49, note 13), l'expression d'« exercice de phraséologie » se retrouve plus tard « dans l'instruction [générale] du 2 septembre 1925, mais pour désigner des exercices oraux ou écrits de transformation en langue étrangère ». Ceci nous indique, d'une part, que le terme *phraséologie* est officiellement accepté au niveau de l'Éducation Nationale au début du XX^e siècle et qu'il a une fonction pédagogique reconnue dans les manuels et les méthodes de l'époque ; et d'autre part, que cette fonction a évolué par rapport à la *Méthode Robertson*. Comme nous pouvons l'observer dans cette méthode, le rôle joué par les phrases de cet exercice suit en quelque sorte celui de l'enseignement des langues anciennes²⁰ où, rappelons-le, les phrases de cette phraséologie-là servaient de phrases modèles produites par un écrivain dans le but de servir de guide dans la langue d'apprentissage, notamment à l'écrit. La différence, c'est que ces phrases modèles sont

18 Dans ce travail de 1995, Puren qualifie la *Méthode Robertson* de méthode de traduction pour adulte.

19 Cf. *Cours de langue italienne d'après la Méthode Robertson* (1^e éd. 1846).

20 En effet, dans l'enseignement des langues anciennes, le terme « l'exercice de phraséologie » existe aussi dans le sens de pratique de la langue sur les genres d'un mot, par exemple, en citant à l'appui de chaque expression un passage d'auteur. « Trouvera-t-on mieux pour donner aux élèves le sentiment des nuances du latin ? » pourra-t-on lire dans Herman (1914, 83). La *Revue d'Histoire Ecclésiastique* (1914), numéro consacré à l'enseignement des Jésuites en France au XVI^e siècle, en ligne sur https://archive.org/stream/lapdagogiedesjsu00herm/lapdagogiedesjsu00herm_djvu.txt.

forgées maintenant de toutes pièces par l'auteur du manuel et qu'elles visent la compétence orale²¹.

Comme nous avons pu le constater, le mot *phraséologie* dans la didactique des langues étrangères en France continue de désigner la pratique traductive de la langue dans sa totalité, sans faire de distinction entre mots, groupe de mots et phrases, ni entre constructions libres ou figées, ni entre phrases grammaticalement correctes et phrases qui ne le sont pas. En fait, le mot employé à l'époque pour désigner ces phrases figées et grammaticalement incorrectes est le terme de « gallicismes » ou *idiotismes*. C'est à ce mot que la phraséologie va s'opposer, en effet, pour tenter de garder son sens originel en tant que pratique de la langue dans son bon usage²². Mais cette opposition va finir par s'estomper dans l'interprétation qu'en font les didacticiens étrangers.

6. La *phraséologie* comme « traité de traduction »

Le nouveau tournant sémantique amorcé par le terme *phraséologie* hors de France à la moitié du XIX^e siècle apparaît dans le *Recueil d'Idiotismes ou Nouvelle phraséologie française et italienne* du P.^{re} A. Bochet (*précédée de celles de MM. Moretti, Chev. Cardinelli et J. Ph. Barberi, et suivie des Entretiens mémorable de Socrates*) (1846)²³. Ce titre est précédé d'un autre intitulé plus général, mais très significatif : *Cours pratique de Langue Française. Phraséologie*.

21 Dans l'enseignement de la langue maternelle, l'« exercice de phraséologie » se trouve encore, dans des manuels, lié au lexique soit pour composer des phrases à partir de mots donnés en suivant une phrase modèle, soit pour compléter des phrases données avec des mots qu'il faut chercher (Cf. *Manuel de Langue Française*, par les Frères Maristes, Librairie Granger Frères, Montréal, 1931), mais lié aussi à la grammaire comme exercice pratique pour faire découvrir les parties de la phrase (Cf. *Grammaire française*, de J.-M. Laurence 1957).

22 Pour plus de détails à ce sujet, voir González-Rey (2021).

23 Rappelons-le : les ouvrages analysés dans cette étude comportent le mot *phraséologie* soit dans l'intitulé soit dans le corps du texte. D'autres ouvrages peuvent avoir été conçus aux mêmes fins sans pour autant se servir de ce terme (cf. Lillo 1994).

Dans sa structure, l'ouvrage contient quatre chapitres portant sur une phraséologie bilingue français-italien relevée par chaque auteur selon ses propres critères. Chaque chapitre est ainsi annoncé dans le prologue de l'œuvre, nommé « Simple Avis » (*Ibid.*, 10) :

- « La Phraséologie de M. Moretti enseigne particulièrement à se défier de la ressemblance de mots qui n'ont pas toujours la même signification, ni le même genre, dans les deux langues ». Ce chapitre se divise en deux parties, la première portant le titre de : « Phrases italiennes dont les mots, et non le sens, ressemblent aux mots français » et attirant l'attention sur les faux-amis dans les deux langues. En voici un exemple, avec les termes impliqués signalés en gras :

<i>Conduisez-vous bien.</i>	<i>Portatevi bene.</i>
<i>Portez-vous bien.</i>	<i>State bene.</i>

- La deuxième partie porte le titre suivant : « Italianismes ou idiotismes ». Les exemples ci-dessous montrent des phrases ou des locutions ayant des structures et du lexique tout à fait différents dans les deux langues :

<i>Vous m'en direz des nouvelles...</i>	<i>Ella me la saprà poi raccontare...</i>
<i>Ce n'est que trop vrai.</i>	<i>Pur troppo.</i>
<i>Avoir de l'esprit.</i>	<i>Esser dotato d'ingegno.</i>

- « Celle du Chevalier Cardinelli montre les diverses acceptions de certains mots français ; elle est disposée dans l'ordre alphabétique ». Ce chapitre comporte aussi deux parties : la première, intitulée « Phrases françaises et italiennes », offre des phrases où l'un des termes peut être polysémique en français, ce qui rend la plupart du temps des équivalents différents en italien. En voici un exemple pour le mot « frapper » :

<i>Frapper quelqu'un.</i>	<i>Percuotere alcuno.</i>
<i>Frapper des mains pour applaudir.</i>	<i>Battere le mani per fare applauso</i>
<i>On frappe à la porte, voyez qui c'est.</i>	<i>Si batte, vedete chi è.</i>
<i>Il frappe comme un aveugle.</i>	<i>Egli dà bastonate da cieco.</i>

La seconde partie porte le titre de « Phrases élémentaires », avec des énoncés complets en français et des équivalents absolus ou partiels en italiens. En voici quelques exemples :

<i>Je sais cela aussi bien que vous.</i>	<i>Lo so al par di Lei.</i>
<i>Il a tant d'argent qu'il ne sait qu'en faire.</i>	<i>Ha tanto danaro che non sa che farne.</i>

- « Celle du professeur J. Ph. Barberi offre, non la traduction, mais la vraie correspondance entre la manière de dire en français et la manière de dire en italien ». Le chapitre porte le titre de « Phraséologie familière » et l'auteur y incorpore un mélange de proverbes, de phrases et de locutions sans suivre un ordre déterminé ni un registre concret. L'intérêt se trouve dans cet avis de l'éditeur à propos de la différence pratiquée entre « traduction » et « vraie correspondance ». En voici des exemples :

<i>Pleuvoir à verse, à torrents.</i>	<i>Piovere a secchio, diluviare.</i>
<i>Qui répond, paie.</i>	<i>Chi entra mallevadore, entra pagatore.</i>
<i>Il s'est pris de belle passion pour cette femme.</i>	<i>Ei si è pigliato di questa donna, o si è innamorato di costei.</i>

- « Enfin celle du Pr^o Alexis Bochet explique en français les phrases ou elliptiques ou métaphoriques de la langue italienne, ces deux principales sources des idiotismes ». L'intitulé de ce chapitre, « Nouvelle phraséologie », semble annoncer une avancée par rapport à la phraséologie recueillie dans les chapitres précédents et sert de titre

à tout l'ouvrage. En fait, il s'agit d'une liste de phrases italiennes, sous forme d'énoncés complets, tirées, selon l'auteur, de l'ouvrage d'Antonio Lissoni (1826) *Fraseologia italiana o Raccolta di ventimila frasi o modi di dire, per ordine di alfabeto*, traduites en français. L'ordre suivi en italien porte sur l'un des formatifs substantifs mis en relief dans l'énoncé, pouvant constituer pour un apprenant italien de français langue étrangère une difficulté de traduction. En voici quelques exemples :

<i>Cependant le navire fesait eau en plus d'un endroit.</i>	<i>La nave in tanto faceva acqua da piu d'un luogo.</i>
<i>Ils firent provision d'eau dans l'île de Malte.</i>	<i>Eglino fecer acqua nell'isola di Malta.</i>
<i>Le soleil éclaire la terre.</i>	<i>Il sole illustra la terra.</i>
<i>Aux grandes choses la fortune s'oppose toujours.</i>	<i>Sempre fortuna alle gran cose imbrocca.</i>

En regard de ce qui vient d'être présenté, nous pouvons déduire que le mot *phraséologie* continue à signifier ce qu'il signifiait au XVI^e et au XVII^e siècles, à savoir un « recueil » de phrases (ou d'énoncés complets) servant de modèle pour apprendre une langue étrangère par le biais de la traduction. Le terme n'apparaît ici aussi que dans le titre et son objet est nommé par le biais d'une terminologie tantôt générale, propre à la grammaire normée, (« phrases », « phrases élémentaires », « phrases familières », « phrases elliptiques », « phrases métaphoriques », « locutions »), tantôt particulière, se référant à cette partie de la langue inanalysable (« idiotismes », « italianismes », « façons de parler (*modi di dire*) »). Apparemment, tous ces termes sont alors perçus comme synonymes puisque tous les chapitres ont pour l'éditeur du volume²⁴ la même considération, celle de recueillir la phraséologie de son auteur. En vérité, les idiotismes ont un statut à part dans cette considération de la phraséologie. Ils gardent le sens de « tournures irrégulières » et se distinguent des phrases grammaticalement correctes.

24 L'ouvrage a été publié à Venise dans l'imprimerie de P. Naratovich. Le prologue nommé « Simple Avis » n'est pas signé mais il pourrait être attribué à l'imprimeur.

Il y a donc encore opposition entre « phraséologie » et « idiotismes », mais l'écart commence à se réduire.

Toutefois, si nous observons maintenant le titre premier qui chapeaute tout le volume, à savoir *Cours pratique de Langue Française. Phraséologie*, il est intéressant de constater que cet ouvrage se place d'emblée sous l'étiquette de « cours pratique ». Cette sorte d'intitulé est, évidemment, une manière de faire comprendre aux usagers qu'ils ont en main un manuel de langue fait pour la pratique des cours, et non pas un manuel de grammaire, plus théorique. Cette distinction est d'ailleurs corroborée dans la préface de ce volume, composée de deux textes, l'un à l'adresse des enseignants « sur la manière d'enseigner », extrait de la pensée de N. Tomaseo (*Journal d'un collègue*), et l'autre à l'attention des étudiants « sul modo di studiare », tiré de Giu. Baretti (*Lettere familiari*), tous deux précédés de la phrase : « La route des préceptes est longue, celle des exemples est beaucoup plus courte et plus sûre ». Le principe que renferme cette affirmation est développé dans le texte de Tomaseo :

Il est absurde de commencer à apprendre une langue par la grammaire : il faut qu'une certaine quantité de mots entrent d'abord dans l'esprit des élèves, afin qu'ils se forment de quelque manière une idée du génie de la langue. [...] La grammaire, les préceptes, les thèmes, n'apprendront jamais à bien écrire. Que les élèves [...] enregistrent par ordre de matières les locutions les plus saillantes et ils deviendront des écrivains corrects, et si Dieu les y appelle, de puissants écrivains. (*Ibid.*, 1846, III-IV)

Voici donc, recueilli dans cette citation, le dessein de ce cours pratique : atteindre une compétence de la langue à l'écrit, ainsi que la manière d'y aboutir, à savoir apprendre les mots et les locutions les plus saillantes, ceux et celles qui forment le « génie d'une langue ». La démarche préconisée consiste en outre dans l'observation et la comparaison des faits langagiers selon une perspective interlinguistique, entre la langue d'apprentissage et la langue maternelle, telle qu'indiquée par l'éditeur dans le « Simple Avis » :

Nous recommandons aux élèves d'observer avec la plus grande attention en quoi différent dans l'une et l'autre langue l'emploi de l'article, des pronoms, des prépositions, des conjonctions, et celui des modes et des temps des verbes. Ils ne doivent surtout pas craindre de faire un grand usage des dictionnaires pour se

rendre bien compte de chaque locution. Après un mois ou deux d'exercices, d'observations, d'annotations, ils tireront alors le plus grand profit qu'on puisse tirer de la grammaire. « La pratique d'abord, la théorie ensuite ; c'est la marche de la mature ». (*Ibidem* 1846, 11).

Ainsi, le livre de Bochet *et al.* établit les principes de base de la phraséologie, telle qu'elle est considérée par les auteurs, à savoir :

- 1) elle constitue la partie pratique d'un cours de langue et, de ce fait, elle se distingue de la grammaire ;
- 2) elle est formée de phrases (locutions ou énoncés complets) choisies comme modèle d'enseignement d'une langue quelconque, maternelle ou étrangère ;
- 3) grâce à elles, l'étudiant d'une langue étrangère apprend à observer et à comparer les faits de langue dans les deux systèmes linguistiques impliqués (langue maternelle et langue étrangère) à travers la traduction.

Nous voici arrivés au point essentiel de cette œuvre et du rôle que joue la traduction, encore une fois, dans la reconnaissance de la phraséologie liée à ce mécanisme employé dans l'apprentissage d'une langue étrangère, car cet ouvrage constitue toute une théorie de la traduction.

7. Le rôle de la traduction dans la mise en pratique de la phraséologie

Nous avons déjà pu constater, dans l'œuvre de Néander, le rapport entre la phraséologie et la traduction dès l'apparition du terme au XVI^e siècle. Toutes deux partagent l'objectif de faire apprendre une langue étrangère. Or rien d'étrange à la présence de la traduction dans l'apprentissage d'une langue étrangère, puisqu'elle en est l'exercice par excellence dans les méthodes et les outils élaborés à à cette fin, comme le signale l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (Puren, 1988).

Présente dès le début dans les grammaires et les recueils destinés à l'apprentissage des langues, classiques ou modernes, la traduction constitue le pilier méthodologique de tous les principes pédagogiques qui y sont appliqués. Mais c'est à partir du traité de Ch. Rollin (1726), *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, – ouvrage qui connaît un succès énorme tout au long du XVIII^e siècle, et même au début du XIX^e, et qui est traduit dans les langues les plus importantes en Europe (anglais, italien allemand et russe) –, que la traduction a droit enfin à une place de choix dans l'apprentissage d'une langue, qu'elle soit étrangère ou maternelle²⁵. L'importance que revêt dès lors la traduction portera ses fruits aussi bien dans la théorisation qu'en feront les traducteurs et dans l'apprentissage des langues que dans sa relation aux instructions générales de l'Éducation.

Ainsi, la théorisation de la traduction prend naissance dans la dichotomie que Rollin établit entre traduction scolaire (pour l'apprentissage d'une langue) et traduction littéraire (celle des traducteurs). Il considère que la première, dont le but est de familiariser les jeunes gens avec les auteurs pour qu'ils en prennent « les tours, les manières et les pensées » (Rollin 1819²⁶, 197–198), est le chemin à suivre pour arriver progressivement à la seconde, dont le but final est de rendre les « beautés » de la langue d'arrivée (*Ibid.* 197), en citant les paroles d'Anne Dacier, traductrice d'Homère, s'opposant ainsi aux idées de Du Marsais.

Attaché aux idées de Rollin, G. Ferri de Saint-Constant apporte, dans son ouvrage *Rudiments de traduction* (1808), une proposition fondée sur quatre opérations correspondant à quatre types de traductions : la traduction interlinéaire, la traduction littérale, la version et la traduction proprement dite. Les trois premières seraient à appliquer dans l'enseignement des langues, la dernière n'étant réservée qu'aux traducteurs pour la traduction littéraire. Ferri est d'accord aussi pour

25 Jusque-là, le seul ouvrage qui en parle est celui de Du Marsais (1722), qui place la traduction littérale au centre de sa « méthode raisonnée pour apprendre la langue latine ».

26 https://books.google.es/books?id=lwLDY3kaGakC&pg=PA6&hl=es&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q=beaut%C3%A9s&f=false.

voir dans l'exercice de traduction une occasion de saisir le génie de chacune des deux langues, la langue source et la langue cible.

Or cette distinction entre traduction scolaire et traduction littéraire explique la différence que font des auteurs comme Beauzée ou Ferri entre *traduction* et *version*. Ainsi, Beauzée affirme que la *version* est :

plus littérale [...] plus attachée aux procédés propres de la langue originale et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique [...] [tandis que] la traduction [est] plus occupée du fond de la pensée, plus attentive à présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle [...] et plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette langue. (*Encyclopédie*, 1765 : t. XVI, 510–511)²⁷

Nous retrouvons cette même distinction chez Ferri (1808) :

La traduction appartient à celui qui, par la connaissance du génie des deux langues, est en état de faire passer dans la sienne les pensées de l'original avec toute leur délicatesse et leur énergie. Ainsi un écolier ne fait qu'une version lorsqu'il traduit un auteur d'une manière exacte et fidèle mais sans remplacer les tours [...] par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue.

Dans l'apprentissage des langues, la traduction proprement dite est un exercice peu fréquent en traduction scolaire, ou du moins, réservé aux cours les plus avancés. Toutefois, elle sera de plus en plus présente dans les méthodes d'apprentissage des langues étrangères du XIX^e siècle, à des fins particulières. En effet, J. Lillo (1994, 76) fait remarquer l'importance accordée dans les manuels à partir de 1830 à la traduction « sous son aspect syntaxique ». Cet emploi de la traduction dite scolaire, face à la traduction « littéraire », plus experte, est recommandé pour l'acquisition d'une routine dans l'usage de la langue étrangère.

La traduction devient une technique prise sérieusement en compte dans la formation scolaire lorsqu'elle est officialisée dans les instructions générales de l'Éducation, notamment dans celles de 1840, là où sont introduits les cours de langues étrangères. Puren (1988, 35) souligne la place qui y est accordée à la méthode grammaire/traduction, dont la permanence durera tout au long du XIX^e siècle « aussi bien dans les manuels scolaires, où les traductions d'application de règles ou de

27 Article TRADUCTION/VERSION, de Beauzée (1765).

paradigmes grammaticaux conservent un rôle essentiel, que dans les différents plans d'études, qui tous commencent par le programme grammatical de chaque classe et conservent la traduction comme procédé d'enseignement/apprentissage. Même l'instruction du 13 septembre 1890, qui annonce la méthodologie directe, maintient en bonne place thèmes et versions oraux et écrits » (*Ibid.* 36).

Dans tous les ouvrages analysés, on observe que la traduction a toujours accompagné la phraséologie dans sa fonction interlinguistique. Elle s'est adaptée aux changements survenus dans la mise en place d'une phraséologie destinée à la didactique des langues. Nous l'avons déjà vu au XVI^e siècle : les recueils destinés à l'apprentissage d'une langue ancienne suivaient une disposition des phrases fondée sur un principe de bilinguisme en plaçant la phrase de la langue d'apprentissage d'abord, suivie de la phrase traduite en langue première. Ce principe continue de s'appliquer par la suite dans les manuels, en alignant cette fois, sur deux colonnes, les phrases de la langue d'apprentissage sur la gauche et celles de la langue première sur la droite, comme c'est le cas pour la *Méthode Robertson*. Dans les deux types d'ouvrages, le parallélisme des phrases met en avant deux codes linguistiques sur lesquels va porter la pratique de traduction, ce qui favorise l'analyse contrastive. Ce système bilingue constitue donc le pilier des techniques de traduction à l'époque et la plupart des manuels de langues étrangères les utilisent d'abord pour des traductions qui respectent les règles de grammaire de la langue cible.

Mais la traduction va aussi jouer un rôle important dans la spécialisation du terme *phraséologie*, pris dans un sens plus restreint en tant qu'ensemble de « phrases fréquentes et propres à une langue ». Ceci est clairement dit dans la justification que nous offre Gauzen (1751)²⁸, lorsqu'il affirme à propos de son œuvre : « Comme il n'y a rien de plus nécessaire pour apprendre parfaitement une langue que d'en savoir bien la phrase ; et que les manières de s'exprimer en chaque langue sont fort différentes les unes des autres, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de la langue française de leur donner un recueil des phrases les plus usitées et les plus modernes ». C'est donc à partir de l'attention portée aux différences entre les langues que commencent à apparaître des recueils

28 Cité par Lillo (1994, 76).

centrés sur les tournures propres à chacune d'entre elles, comme le souligne aussi V. Bárdosi qui remarque, au milieu du XIX^e siècle, « un intérêt prononcé [...] de la part des linguistes étrangers envers les unités phraséologiques du français » (Bárdosi 1990, 79). Cela dit, la plupart de ces ouvrages destinés à l'enseignement du français comme langue étrangère ne font aucune référence au terme *phraséologie*, même pas ceux qui prêtent une attention particulière à la traduction des expressions propres du français dans la langue maternelle des apprenants²⁹. Or l'œuvre de Bochet *et al.* s'en distingue précisément sur ce point. En effet, chaque chapitre vise et désigne, comme on a pu le constater, un type différent de phraséologie, accompagnée chacune d'une série de difficultés de traduction du français vers l'italien. Or ces manières de s'exprimer si différentes les unes des autres ont donné lieu à une décentration d'une phraséologie prise dans un sens général (désignant tout type de phrases de la langue) à une centration sur une phraséologie prise dans un sens spécialisé (désignant les *idiotismes*). Nous assistons ainsi à une disparition progressive du terme des grammaires et des recueils, en faveur d'un mot qui va finir par désigner, au XX^e siècle, un objet d'étude plus spécifique grâce, comme nous le savons bien, à Bally (1909) et à tous ceux qui contribueront à en faire la discipline linguistique de plein droit qu'elle est de nos jours.

Conclusion

De ce bref parcours sur l'histoire des différents emplois du terme *phraséologie* à travers des ouvrages qui en portent le nom, il s'ensuit que, dans tous les cas, le mot se situe dans le cadre de l'apprentissage de la langue comme langue étrangère, en lien avec les cours pratiques et la didactique de la traduction. Dans ce sens, la phraséologie a pour fonction essentielle de faire pratiquer la langue d'apprentissage aux étudiants pour qu'ils en aient une bonne maîtrise à l'écrit ou à l'oral. Dès le début

29 Comme exemples de ces ouvrages, voir Lillo (1994).

et tout au long de son évolution, le terme préconise une démarche pédagogique d'enseignement qui privilégie la pratique d'abord (la routine, l'apprentissage des phrases par cœur), l'analyse ensuite (c'est-à-dire la grammaire), et finalement la traduction, comme méthode privilégiée d'apprentissage. En définitive, c'est cette acquisition, fondée sur la comparaison des faits de langue, qui justifie au départ les rapports entre phraséologie et traduction, unies dans un seul et même but : celui d'une bonne formation pratique des apprenants.

Aujourd'hui, le terme *phraséologie*, comme nom d'une discipline linguistique consacrée à l'étude d'une partie bien plus réduite et définie de la langue, celle des unités phraséologiques, semble loin de ses origines. Mais tous les autres sens qui ont jalonné l'histoire du mot ne se sont pas perdus pour autant. Ils demeurent dans les domaines appliqués de la phraséologie, qui en ont hérité. Ainsi la phraséographie a pris le relais des glossaires et des recueils d'expressions, la phraséodidactique a pris celui des manuels et des méthodes d'enseignement de phrases toutes faites, la phraséologie contrastive, celui de la comparaison des phrases entre les différentes langues, la phraséotraduction, celui des exercices de phraséologie consacrés à la traduction dite scolaire des phrases modèles régulières et irrégulières dans l'apprentissage des langues étrangères et la phraséotraductologie, dans celui, enfin, des méthodes de traduction dite littéraire ou technique. Ainsi, même si l'histoire retracée ici rend une image amenuisante du mot *phraséologie*, en fait, il n'en est rien : le terme a produit des dérivés qui ont repris à leur compte ses différentes acceptions pour baptiser des sous-domaines consacrés aux contenus sémantiques qu'il possédait. Les origines de la phraséologie se trouvent, de la sorte, préservées dans les ramifications d'une discipline qui en porte fièrement le nom.

Bibliographie

BALLY Ch. (1921 [1909]), *Traité de Stylistique française*, Volume I, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.

- BÁRDOSI V. (1990), « Contribution à l'histoire de la phraséologie française des origines jusqu'à Michel Bréal », *Acta Universitatis Szege-
dinensis, Acta Romanica, t. XIV, Studia Lexicographica Neolatina II*. 61–132.
- BARETTI G. (1790 [1760]), *A dictionary of the English and Italian lan-
guages. To which is prefixed, an Italian and English Grammar*, Londres, J. F. et C. Rivington et al. [[http://bdh-rd.bne.es/viewer.
vm?id=0000233765&page=1](http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000233765&page=1)]
- BARETTI G. (1835 [1775]), *Raccolta di modi di dire Italiani e Inglesi
(Easy phraseology for the Use of Young Ladies who Intend to
Learn the Colloquial Part of the Italian Language)*, Torino, G.
Bocca. [[https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=
hvd.320440866
32734&view=1up&seq=6](https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.32044086632734&view=1up&seq=6)] (dernière consultation le 10/01/2023).
- BOCHET A. et al. (1846), *Cours pratique de Langue Française. Phra-
séologie. Recueil d'Idiotismes ou Nouvelle phraséologie française
et italienne* par P.^{re} A. Bochet (précédée de celles de MM. Moretti,
Chev. Cardinelli et J. Ph. Barberi, et suivie des Entretiens mémo-
rables de Socrates), Venise, P. Naratovich.
- BEAUZÉE N. (de), (1765), « Traduction/Version », in: *Encyclopédie ou
Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. XVI,
Neuchâtel, S. Faulche et Cie, 510–511.
- DU MARSAIS C. Chesneau (1722), *Exposition d'une méthode raisonnée
pour apprendre la langue latine*, Paris, E. Ganeau.
- DUPONT H.-A. (1856 [1833]), *La Grammaire à la portée de l'enfance
2^e partie. Phraséologie française élémentaire ou Nouveaux exer-
cices de grammaire*, Paris, E. Ducrocq et Langlois et Leclercq. (5^e
édition).
- DU CLOUX L.-Ch. (1678), *Vocabulaire françois avec une phraséologie
convenable à tous ses mots, composé en faveur et pour l'usage de
la jeunesse de Strasbourg*, Strasbourg, E.W. Schmuck.
- FERRI DE SAINT-CONSTANT G. (1808), *Rudiments de traduction ou
l'Art de traduire le latin en français*, Angers, Fourier-Mame, Paris,
A. Bertrand.
- FRÈRES MARISTES (1931), *Manuel de Langue Française*, Montréal,
Librairie Granger Frères.
- GONZÁLEZ-REY M^a I. (2020), « La phraséologie dans l'étude du fran-
çais langue maternelle : des faits de langue d'Hippolyte-Auguste
Dupont aux faits d'expression de Charles Bally », in: *Yearbook of
Phraseology* 11, 171–197. DOI 10.1515/phras-2020-0009.

- GONZÁLEZ-REY M^a I. (2021), « Phraséologie et Idiomatologie : deux
termes concurrents ou complémentaires ? », in: *Roczniki Huma-
nistyczne, Annals of Arts « Corpus Linguistics and Translation
Studies »*, 8, n° 69(9), *The Catholic University of Lublin*, 17–38.
<https://doi.org/10.18290/rh21698-3>.
- HERMAN J.-B. (1914), « La pédagogie des jésuites au XVI^e siècle: Ses
sources, ses caractéristiques », in: *Recueil de travaux* 36. [[https://
archive.org/stream/lapdagogiedesjsu00herm/lapdagogiedesjsu-
00herm_djvu.txt](https://archive.org/stream/lapdagogiedesjsu00herm/lapdagogiedesjsu-00herm_djvu.txt)]
- IAMARTINO G. (1994), « Baretta maestro d'italiano in Inghilterra e l'*Easy
Phraseology* », in: R. S. CRIVELLI & L. SAMPIETRO (ed.), *Il pas-
saggiere italiano. Saggi sulle letterature di lingua inglese*, Roma,
Bulzoni.
- LAURENCE J.-M. (1957), *Grammaire française*, Montréal, Centre de
psychologie et de pédagogie.
- LAFFORGUE Th. (1844), *Précis de la méthode Robertson, ou première
leçon – Spécimen de la troisième édition du cours d'anglais*, Paris,
A. Derache.
- LAFFORGUE Th. (1847), « Théorie de l'enseignement des langues et plan
d'organisation basée [sic] sur l'association du capital, du travail et
du talent », in: *La Phalange. Revue de la science sociale*, 261–274.
- LAFFORGUE Th. (1848), *Nouveau Cours pratique, analytique, théorique
et synthétiques de langue anglaise (2^e partie)*, Paris, A. Derache.
- LILLO J. (1994), « La phraséologie dans les manuels de français publiés
en Italie de 1625 à 1860 », in: C. HERBERT & G. HASSLER (éds.),
Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères,
Tübingen, Gunter Narr Verlag, 70–81.
- LISSONI A. (1826), *Fraseologia italiana o sia raccolta di venti mila frasi
o modi di dire esposti in altrettante proposizioni colle relative spie-
gazioni per ordine*, Milano, Rusconi.
- NEANDER M. (1558), *Phraseologia Isocratis Graecolatina*, Bâle,
Johannes Herbst.
- PUREN Chr. [1988] (2012), *Histoire des méthodologies de l'enseigne-
ment des langues*. Édition originale papier: Paris, Nathan-CLE
international. Édition numérisée au format pdf.
- PUREN Chr. (2006), « Explication de textes et perspective actionnelle : la
littérature entre le dire scolaire et le faire social ». Article mis sur
le site de l'APLV (Association française des Professeurs Français

de Langues Vivantes) [<http://www.aplv-langues-modernes.org/>] le 8 octobre 2006.

PUREN Chr. (2012), « Pour un nouveau statut de la traduction en didac- tique des langues ». Article mis sur le site de l'Association française des Professeurs Français de Langues Vivantes [<http://www.aplv-langues-modernes.org/>] le 10 décembre 2012. [Les *Langues Modernes* n° 1, 1995, 7–22, Paris, APLV.]

ROLLIN Ch. (1819 [1726]), *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, Dabo, Tremblay, Féret et Gayet.

SIMPSON J. A. & WEINER E. (1989), *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Oxford University Press.

TLFi: Trésor de la langue Française informatisé, ATILF – CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/tlfi>.

VIMERCATI V. [1846] (1860), *Cours de langue italienne d'après la Méthode Robertson*, Paris, A. Derache.